



Assemblée générale

Distr. générale
15 octobre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 112 b) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes

principaux : élection de dix-huit membres

du Conseil économique et social

Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois d'octobre 2015, j'ai l'honneur de vous informer que l'Autriche cèdera à l'Irlande à la fin de l'année 2015 le siège qu'elle occupe au Conseil économique et social pour la période 2015-2017, les membres du groupe étant convenus de siéger par roulement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, au titre du point 112 b) de l'ordre du jour.

(Signé) David Donoghue

